

Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 9 MARS 2026

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents :

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames, Garnier, Ruault, Saudrais, Monsieur Guilmeau

Absent ayant donné pouvoir :

Madame Duval pouvoir à Mme Cormier

Objet : affectation résultat 2025 CCAS

La section d'exploitation du Compte Administratif 2025 du CCAS faisant apparaître :

Excédent de l'année 2025 = 4 432.15 €

Excédent antérieur = 27 426.27 €

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité

D'affecter la totalité de la somme au compte 002 soit 31 858.42 €

La section d'investissement du Compte Administratif 2025 du CCAS faisant apparaître :

Résultats de l'année 2025 = - 10 051.63 €

Excédent antérieur = 13 635.35 €

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité

D'affecter la totalité de la somme au compte 001 soit 3 583.72 €

Le Président

G. POISSON

